

MÉMOIREPARC ÉOLIEN DE L'ANSE-À-VALLEAUPrésentation de l'entreprise

Les Entreprises Agricoles et Forestières de la Péninsule est un acteur économique très important dans la MRC de la Côte de Gaspé depuis 1978. Un nombre impressionnant de 400 propriétaires de boisés privés sont les actionnaires de la compagnie. L'équipe est composée du personnel administratif, de trois ingénieurs forestiers, d'une biologiste, de techniciens et de gardes forestiers et de près de 100 ouvriers forestiers. L'objectif premier de notre entreprise est de créer et de consolider les emplois. De plus, nous voulons offrir à nos clients et partenaires des services professionnels de qualité.

L'entreprise exécute à chaque année divers travaux reliés au domaine forestier sur le territoire de la MRC. Parmi ceux-ci on compte des travaux d'éducation de peuplements forestiers tels que de l'éclaircie précommerciale et commerciale, du dégagement de régénération naturelle ou de plantations et divers autres travaux tels que la construction de chemins ou encore de la préparation de terrain avant reboisement. L'entreprise reboise en forêt privée et publique à chaque année au delà d'un million de plants pour régénérer des sites ayant subis des interventions comme des coupes de bois. On réalise également avec une équipe de travailleurs spécialisés divers contrats de coupe de bois en forêt privée et publique. Enfin, l'entreprise est très active via son service de consultation professionnelle en foresterie et biologie et gère plusieurs projets d'aménagement multiressources.

Intérêt de l'entreprise envers le projet

Depuis quelques années notre entreprise s'efforce de diversifier ses champs d'activités dans le domaine forestier. En effet, plusieurs problématiques nous ont amenées comme entreprise à vouloir diversifier nos champs d'activités. La réduction des allocations de bois provenant de la forêt publique envers les compagnies forestières de la région a une incidence directe sur la quantité de travaux sylvicoles comme le reboisement et l'éclaircie précommerciale pouvant être réalisés par notre entreprise. Les budgets dévolus à l'aménagement des forêts privées et publiques ne sont jamais garantis et stagnent depuis plusieurs années. Un autre facteur non-négligeable est la problématique reliée à la relève de notre main d'œuvre en aménagement forestier. Il est de plus en plus difficile d'intéresser la relève aux métiers d'ouvriers forestiers qualifiés notamment à cause de l'incertitude qui règne année après année et aussi à cause des conditions de travail qui ne s'améliorent pas. Dans cette optique nous tentons de contrer la baisse éventuelle de notre équipe d'ouvriers par des travaux différents dans des sphères d'activités différentes.

Au niveau des démarches faites par l'entreprise, il y a eu évidemment beaucoup d'efforts et d'argent d'investi afin de développer des partenariats avec la filière éolienne. Des représentants de l'entreprise ont participé à diverses rencontres un peu partout en Gaspésie et aussi à des colloques d'ordre international dans des villes comme Québec, Montréal, Chicago et Denver. Nous sommes aussi membre en règle du technocentre éolien de la Gaspésie.

Nos efforts ont rapporté puisque nous avons déjà réalisé plusieurs contrats pour le compte de promoteurs en énergie éolienne. À titre d'exemple, notre entreprise a réalisé la planification et l'exécution de travaux de déboisement et de construction de chemins d'accès pour donner

accès à des sites de tours de mesures de vent. Le service de consultation professionnelle a aussi été grandement sollicité pour la réalisation de diverses cartes faites à partir d'un logiciel géomatique. Tout récemment nous avons reçu une demande pour analyser les contraintes techniques du réseau routier proposé pour l'accès aux éoliennes. Nous sommes aussi très fiers de notre implication dans l'implantation des deux parcs éoliens de Murdochville. Notre équipe a participé à la planification du réseau routier du mont Miller et la phase II du mont Copper en plus de réaliser l'ensemble des travaux de déboisement et de déchiquetage nécessaires.

### Économie et qualité de vie

Pour l'entreprise, les préoccupations existantes sont davantage au niveau économique qu'environnemental. Étant donné les efforts consentis et les liens développés nous verrions mal des travaux de planification de chemins et de déboisement par exemple confiés à des entrepreneurs de l'extérieur de notre MRC.

Nous croyons que le projet doit permettre aux gens de notre MRC avant tout de bénéficier des retombées économiques à moins, évidemment, que la compétence recherchée ne soit pas disponible ici.

### Environnement

Notre entreprise a confiance au processus de consultation publique actuelle via le BAPE. Pour y avoir été impliqué via certains mandats nous savons qu'aucun détail ne fut négligé de la part du promoteur pour donner à la population le portrait le plus précis possible du projet.

Diverses informations furent récoltées pour le promoteur de façon à ce que ce dernier prenne entente avec les gens concernés par la gestion du territoire dévolu au futur parc. On a qu'à pensé aux responsables du SIA et du sentier de motoneige, aux propriétaires de lots boisés, de chalets en forêts privées et publiques, aux chasseurs et pêcheurs, au site de Pointe-à-la-Renommée, etc... Pour ces intervenants, le promoteur a tenu à maintes reprises des rencontres et séances d'information visant à connaître leur préoccupation ou position par rapport au projet. Le projet a ensuite été modifié pour tenir compte de l'opinion des gens. Dans un autre ordre d'idées, pour minimiser les surfaces à déboiser le promoteur a tenu en compte la présence des infrastructures routières actuelles et à venir pour les agencer avec celles de son parc éolien.

Il est évident qu'un projet de cette ampleur occasionnera des changements au niveau du paysage par la vue des tours à partir de certains endroits. Il y aura aussi du déboisement et de la construction de routes ce qui se fait aussi couramment en forêt privée et publique. Nous pensons que le processus des audiences publiques et les recommandations et orientations qui en découleront feront en sorte de s'assurer du respect de la réglementation actuelle en matière de forêt, de faune et d'environnement et aussi du respect des opinions et préoccupations des gens de notre région.

### Position quant à l'autorisation du projet

Comme entreprise nous pensons que la venue prochaine de plusieurs parcs en Gaspésie et l'expertise et les contacts que nous avons développés ne pourront qu'être bénéfiques pour nos travailleurs et notre service de consultation professionnelle. Nous sommes évidemment

favorables à l'implantation du parc de l'Anse-à-Valleau prévu pour l'année 2006. Nous avons confiance d'être encore une fois impliqué dans divers travaux durant le processus de mise en place des 67 éoliennes. Nous considérons que les emplois consolidés et créés au sein de l'entreprise ne pourront qu'améliorer la qualité de vie des résidents du territoire de la ville de Gaspé. Nous croyons que les effets de l'implantation d'un parc vont beaucoup plus loin que sa période de construction, on n'a qu'à pensé par exemple à l'usine de fabrication de pales qui fournira du travail à plusieurs personnes dans notre ville. En terminant, il existe un potentiel certain pour cette énergie dans notre région et il serait déplorable de perdre ces opportunités de développement au profit de d'autres régions que la nôtre.

Les Entreprises Agricoles et Forestières de la Péninsule inc.

Claude Berger, ing.f.